

La vigne étant une plante pérenne, sa mise en réserves est particulièrement importante à prendre en compte, étant donné son rôle physiologique pour le démarrage du cycle suivant et pour la pérennité des souches. Les pratiques viticoles peuvent permettre d'améliorer cette mise en réserves. Mais son évaluation est délicate, l'accès aux parties pérennes n'étant pas aisé, en particulier le compartiment racinaire.

L'objectif de ces Journées entre techniciens est de faire le point sur les connaissances scientifiques concernant la mise en réserves chez la vigne, son évaluation et l'influence des pratiques viticoles, notamment en lien avec la nutrition, sur cette mise en réserves.



PUBLIC CONCERNÉ

Techniciens viticoles
Chercheurs

LIEU

CA 66
19 avenue de
Grande Bretagne
66000 Perpignan

Mercredi 12 juin

Matin (8h45-12h)

- Accueil à partir de 8h15
- Introduction des Journées (Jean-Yves Cahurel, IFV)
- Les réserves carbonées chez la vigne : types, rôles, dynamiques (Anne Pellegrino, Institut Agro)
- Influence du rapport feuille/fruit sur le métabolisme glucidique et la mise en réserve de la vigne (Vivian Zufferey, Agroscope Changins) en visio
- Effets d'apports d'azote foliaire après vendanges sur la vigne (Jean-Yves Cahurel, IFV)

Après-midi :

- Visite des expérimentations du CIVAM BIO 66
- Visite du domaine du Château de Rey (Canet-en-Roussillon)
- Repas à Perpignan

Jeudi 13 juin

Matin (8h45-12h)

- Analyses de réserves au niveau des laboratoires :
- L'analyse de sarments : apprécier la qualité de mise en réserve minérale et organique (Emmanuel Beauquesne, AUREA)
- Qu'est-ce que l'analyse de sarments ? Analyse, interprétation et retours d'expériences de liens entre fonctionnement physiologique et mises en réserves (Guillaume Desperrières, SRDV)
- Quelques résultats d'expérimentation de l'impact des pratiques culturales sur la mise en réserves Nicolas Dubreil (CIVAM BIO 66) + Manon Pinot (CA 89) + Vincent Dumot (BNIC)

JOURNÉES FERTILISATION
12 et 13 juin à Perpignan

FRAIS D'INSCRIPTION

275 € TTC incluant les 2 repas du midi et le repas du 12 soir à Perpignan
Merci de nous prévenir si vous ne pouvez pas participer à l'un de ces repas

VALIDEZ L'INSCRIPTION

Avant le vendredi 24 mai

En nous renvoyant ce bulletin accompagné du règlement par chèque, **libellé à l'ordre de IFV**,
à l'adresse suivante ou par mail (voir en bas de page) :

Jean-Yves Cahurel - IFV
210 Boulevard Vermorel
CS 60320
69661 Villefranche-sur-Saône Cedex

Seuls les bulletins accompagnés du règlement
pourront être pris en compte. Une facture vous
sera adressée par la suite par mail.
Pour les règlements par virement, nous contacter

BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Entreprise (raison sociale) :

.....

SIRET :

Adresse de facturation :

.....

.....

Tél :

Mobile :

E-mail :

Intolérances alimentaires :



Pour plus d'informations :
Tél : 04 74 06 43 43
jean-yves.cahurel@vignevin.com